

BIENVENUE À GRIMENTZ!

Nous sommes heureux de vous accueillir dans notre petit village de Grimentz – Anniviers. Voici quelques informations pour vous permettre de passer le meilleur des séjours :



Lits déjà faits?

Les lits sont recouverts de housses protectrices. Il ne faut pas les ôter, mais les recouvrir de vos propres draps et housses!

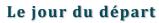
Casses, bris, dégâts

Si un objet est défectueux ou cassé, vous pouvez le remplacer ou venir chercher la pièce de rechange à notre agence (ex. ampoule, verre à dent).

Des réparations éventuelles à effectuer ou des casses doivent être signalées dans les 2 heures ouvrables qui suivent la constatation!

Objets manquants

Si un objet indispensable manque, passez nous voir, nous prêtons volontiers. Par exemple : adaptateur, set à fondue, four à raclette, toaster, sèche-cheveux, etc.



Le logement et la place de parc doivent être libérés pour **10 heures** le jour du départ, sauf accord de notre part s'il n'est pas repris le jour même. Venez la veille vous renseigner à notre guichet ou passez simplement nous signaler votre heure approximative de départ pour nous aider au mieux dans notre organisation.

Le logement doit être laissé dans un état convenable : vaisselle nettoyée et rangée, ordures évacuées, nettoyage journalier effectué, poils d'animaux aspirés.

Veuillez ramener à l'agence :

- Les clés
- Le linge loué
- Tout autre matériel emprunté



Aération du logement

Ouvrez grand toutes les fenêtres de votre logement 2x10 minutes par jour pour favoriser l'échange d'air sans refroidir le logement. Ne laissez pas d'ouverture en imposte durant plusieurs heures.

Mobilier et vaisselle

Le mobilier et la vaisselle doivent rester à leur emplacement initial.

Plus d'eau chaude

Patientez ½ heure sans tirer d'eau. Tout le monde l'utilise en même temps, la réserve de la résidence doit être reconstituée.

Fumée

Veuillez ne pas fumer dans les logements et utiliser un cendrier en toute situation.

Serrure de sécurité

Afin de verrouiller la porte d'entrée, il faut souvent soulever à pleines mains la poignée pour pouvoir tourner la clé dans la serrure.

Votre / vos véhicule/s

En règle générale, 1 seule place de parc est accordée par logement. Pour les voitures supplémentaires, 2 parkings publics sont à disposition : à l'entrée de la station et sur la grande place après la Coop.

Après une chute de neige, déplacez votre véhicule afin de faciliter le déblaiement. N'entravez jamais la circulation.

Bornes électriques

2 zones de recharge existent pour les voitures électriques : après la Coop et au parking du Torrent. N'utilisez jamais les prises du logement loué, cela peut les endommager, voire être dangereux.

Ski-room

Les règlements de maison doivent être respectés et le matériel de ski déposés dans les lieux dédiés pour maintenir ordre et calme dans les couloirs.

Canalisations

Pour éviter la formation d'un bouchon dans les canalisations, ne jetez que du papier WC dans les toilettes.







INFORMATIONS DIVERSES

Votre animal

Le village met à disposition de nombreuses bornes « Robidog » pour emballer les besoins de votre chien. Veuillez vous en servir afin de laisser les routes et ruelles propres!

Ordures

Emballez vos ordures dans les sacs **officiels** et déposez-les dans les zones chalets ou les « Moloks ». Certains points de ramassage permettent de séparer le papier, le PET, le verre et le métal.

Laver votre linge

Une buanderie est à votre disposition à notre agence. Prévoyez pour cela de la poudre à lessive, Fr. 50.- de caution, ainsi qu'un peu de monnaie.

Recevoir du courrier

Nous réceptionnons volontiers vos courriers, mais nous ne le délivrons qu'en cas d'urgence. Passez donc régulièrement à notre agence le chercher.

Numéros d'urgence

Centre médical, Vissoie	027 475 47 07
Garde médicale	0900 144 033
Urgences	144
Pharmacie, Vissoie	027 475 22 22
Dépôt médicaments	027 475 32 12
Feu	118
Police	117
Police municipale	027 476 15 15
Taxi Anniviers	079 628 61 11
Garage – dépannage	027 475 61 35
	079 338 57 15
Office du tourisme	027 476 17 00

Venez nous voir pour toute information, sur la location comme sur la région. Nous sommes à votre entière disposition. De plus, nous sommes ouverts à toute suggestion qui faciliterait la vie dans le logement loué.

Tout sur le Val d'Anniviers : www.valdanniviers.ch

Bonnes vacances!

Comment réagir en cas d'incendie?

En cas d'incendie, il importe de réagir immédiatement afin de limiter autant que possible les dommages. Gardez votre calme et tenez-vous aux trois règles d'or en matière de comportement :

Donner l'alarme (téléphone 118), secourir, éteindre

Alarmer

Appelez les pompiers au 118.

Alertez les personnes en danger.

Secourir

Evacuez les personnes et les animaux du périmètre de l'incendie.

Fermez portes et fenêtres, puis quittez le lieu de l'incendie au moyen des issues de secours. Lorsque la cage d'escalier est enfumée, restez dans votre appartement et attendez les pompiers près de la fenêtre.

Eteindre

Luttez contre le feu avec des moyens appropriés (extincteurs, couverture anti-feu, etc.). Donnez toutes les informations utiles aux pompiers une fois que ceux-ci sont sur place.





DEMANDE DE RELOCATION

Séjour actuel

Nom et pre	enom:	
Du :		Au:
Logement :		Référence :
Nous so	ouhaitons revenir :	
	☐ Dans le même logement	Animaux: O oui O non
	☐ Dans un autre logement	
Préférence	:	
Du :		Au:
Nombre de	personnes total (enfants compris) :	
	t de location mmobilia-Grimentz peut-elle vous envoya o oui o non	er un contrat si le logement est disponible à la périod
Si non, l'age	ence prendra contact pour vérifier les date	es ou proposer un autre logement.
Autre rema	rque :	
	ordonnées ont changé mail - No mobile - No fixe - Adresse - NPA 6	et localité :
Grimentz, l	e :	Signature :

